

Procès-verbal du Comité d'accompagnement pour l'aéroport de Liège du 19 mars 2026

Invité :

- Monsieur **Laurent JOSSART**, CEO de Liège Airport

Présents :

Membres :

- Monsieur **Denis LEMERCINIER**, représentant de la Ministre Cécile NEVEN
- Monsieur **Christian DELCOURT**, représentant effectif de Liege Airport
- Monsieur **Jean-Marc DELCHAMBRE**, représentant effectif de la commune de Faimés
- Madame **Christiane LOIX**, représentante effective de la commune de Geer
- Monsieur **Sébastien BLAVIER**, représentant effectif de la commune de Grâce-Hollogne
- Madame **Isabelle ANDRE**, représentant effective de la commune de Liège
- Monsieur **Joseph SIMONE**, représentant effectif de la commune d'Oupeye
- Monsieur **Francis DEJON**, représentant effectif de la commune de St-Georges-sur-Meuse
- Monsieur **Fabian LEJEUNE** représentant suppléant de la commune de Verlainé
- Madame **Gisèle MAGNO**, secrétaire du Comité, SOWAER-Environnement Liège

Membres invités :

- Monsieur **Jean-François BRILLON**, représentant effectif de la commune de Crisnée
- Monsieur **Bernard ALLELYN**, représentant effectif de la commune de Herve

Excusés :

Membres :

- Les représentants de la SOWAER
- Les représentants de la commune d'Ans
- Les représentants de la commune d'Awans
- Les représentants de la commune de Bassenge
- Les représentants de la commune de Donceel
- Les représentants de la commune d'Esneux
- Les représentants de la commune de Fexhe -Le-Haut-Clocher
- Les représentants de la commune de Flémalle
- Les représentants de la commune d'Herstal
- Les représentants de la commune de Juprelle
- Les représentants de la commune de Nandrin
- Les représentants de la commune de Villers-Le-Bouillet

Membres invités :

- Le représentant de la commune de Braives
- Les représentants de la commune de Nandrin



- Les représentants de la commune de Neupré
- Les représentants de la commune de Visé

Absents :

Membres :

- Monsieur **Samuel MOINY**, représentant effectif de la commune d'Amay
- Les représentants de la commune d'Engis
- Le représentant de la commune d'Ohey

Début de la réunion : 15h10

Le Président, Monsieur Henri Christophe, empêché, a désigné Monsieur Francis Dejon pour le représenter et assurer sa suppléance durant la séance.

La réunion a lieu en présentiel.

1. Demandes de permis en cours

Le président cède la parole à Laurent Jossart pour faire le point sur les demandes de permis en cours (voir *présentation en annexe*).

L'exposé a suscité quelques questions auxquelles les précisions suivantes ont été apportées :

- Le pipeline de Glons, relié au réseau OTAN, est l'un des modes d'approvisionnement en carburant de l'aéroport en complément des livraisons par camions-citernes. Le pipeline est saturé. Sa longueur de 14 km permet d'acheminer environ 1.200 m³ de fuel alors qu'il en faudrait 1.450 m³. C'est la raison pour laquelle une solution de transport par barges via Wandre a été mise en place. Cette solution permet de décarboner la route même s'il y a toujours autant de camions, les distances sont plus courtes.
- Jet A-1 est un carburant d'aviation de type kérosène.
- L'enjeu énergie, à savoir l'électricité et le fuel, est un enjeu majeur pour l'aéroport. D'ici 2030, l'aéroport devrait avoir l'électricité dont il a besoin, via Flémalle, pour pouvoir vendre ces terrains situés en zone d'activité économique au meilleur prix. Le prix de ces terrains est dans celui le plus cher en Belgique. Liege Airport achète des terrains en emphytéose à la SOWAER et les revend plus cher. En attendant une solution en 2030, cela signifie qu'il n'y aura pas de recette pour l'aéroport avant 5 ans, ce qui est dramatique.
- Concernant le fait de savoir si le développement de l'aéroport (trafic camion) est pris en compte pour la révision du plan de mobilité, Christian Delcourt rappelle que la liaison Crisnée est abandonnée (cf. procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2026). Il rappelle également que Liege Airport projetait 67.000 mouvements annuels d'avions dans le cadre de son renouvellement de permis environnement et que le permis accordé a imposé 55.000 mouvements annuels. Cette imposition a été prise en compte dans le master plan à horizon 2040 de l'aéroport. Alors que les autres aéroports poussent le fret dehors, Liege Airport table sur 2.300.000 tonnes sur 15 ans répartis sur 3 à 4 phases pour arriver à une estimation de 53.000 mouvements d'ici 2040. Il précise qu'un permis n'est pas immuable et qu'il peut être revu tant à la hausse qu'à la baisse en fonction des prochaines coalitions politiques.

Christian Delcourt invite les communes à revenir vers les équipes techniques de Liege Airport en cas de demandes d'informations complémentaires sur ces demandes de permis en cours.

2. Résultats commerciaux de Liège Airport sur janvier et février 2026

Le président cède la parole à Christian Delcourt pour présenter les résultats commerciaux de Liege Airport (voir *présentation en annexe*).

L'exposé a suscité une question concernant la venue d'Emirates SkyCargo. Celle-ci débutera ses vols en janvier 2027.

3. Plaintes bruit 2025

Le président cède la parole à Gisèle MAGNO, qui présente les statistiques des plaintes liées au bruit pour l'année 2025 (voir *présentation en annexe*).

Elle apporte des précisions sur la méthodologie utilisée, les différents canaux de réception des plaintes (téléphone, courrier, etc.), ainsi que sur les types de plaintes enregistrées. Elle revient également sur la distinction entre plaintes recevables et irrecevables et commente l'évolution globale des chiffres.

L'exposé a suscité quelques questions et suggestions de la part du Comité.

Christian DELCOURT propose d'ajouter, dans les tableaux statistiques des plaintes, une colonne relative à la démographie des communes. Gisèle MAGNO indique qu'elle l'intégrera dans le tableau reprenant l'ensemble des communes qu'elle communiquera aux membres.

Laurent JOSSART souhaite, pour sa part, apporter des éléments de contextualisation afin de nuancer les évolutions observées entre 2021 et 2025. Il rappelle que la société FEDEX a restructuré une partie de ses activités sur les aéroports de Paris le 1^{er} avril 2022, ce qui a entraîné une baisse du nombre de mouvements. Il souligne également qu'en 2025, les opérations ont davantage concerné des appareils de plus grande capacité (plus de 34 tonnes), ce qui implique un nombre réduit de vols, mais un tonnage global plus important. Cette évolution permet d'expliquer la diminution d'environ 10.000 mouvements et apparaît, selon lui, cohérente. Enfin, il rappelle que le permis d'exploitation autorise jusqu'à 55.000 mouvements et estime qu'un doublement de l'activité actuelle resterait soutenable. Il pose dès lors la question suivante : est-il préférable de subir le passage moins fréquent d'avions de grande capacité ou celui, plus régulier, d'appareils de plus petite taille ?

Des précisions sont demandées quant aux sanctions appliquées aux compagnies aériennes ne respectant pas les procédures de vols.

Gisèle MAGNO rappelle que la SOWAER vérifie quotidiennement si les procédures de vols sont respectées. En cas de trajectoires inhabituelles, elle sollicite les justifications à Skeyes chargée de la navigation aérienne. Ces trajectoires inhabituelles demeurent peu fréquentes et s'expliquent principalement par des impératifs de sécurité aérienne. Des vidéos expliquant les différentes procédures de vol sont disponibles sur le site internet de la SOWAER.

Des amendes peuvent effectivement être appliquées aux compagnies aériennes ne respectant pas les seuils de bruit fixés au sol. Le SPW est l'autorité compétente pour l'application de l'arrêté sanction. Elle rappelle également qu'un sonomètre supplémentaire a été installé à Bassenge en

2025 permettant de renforcer les contrôles. Quant à l'application effective des sanctions, elle confirme que des amendes sont bien infligées par le SPW et que celles-ci sont en augmentation depuis le renforcement du régime de sanction opéré en 2025.

Christian DELCOURT ajoute que, jusqu'à présent, le montant des amendes était relativement peu élevé, ce qui limitait leur effet dissuasif. Il souligne que l'arrêté sanction, en cours d'adoption, permettra également une application plus effective de celles-ci.

Gisèle MAGNO précise enfin que des contacts réguliers sont entretenus avec Skeyes afin d'obtenir un retour sur les trajectoires inhabituelles, lesquelles sont généralement justifiées par des impératifs de sécurité aérienne. Elle rappelle également qu'une vidéo explicative de la procédure est disponible sur le site internet de la Sowaer.

Christian DELCOURT indique avoir pris connaissance de l'initiative d'un habitant de la commune de Clavier visant à lancer une pétition pour l'installation de sonomètres afin d'objectiver les nuisances sonores sur sa commune.

Gisèle MAGNO précise avoir principalement échangé avec la commune concernée, et non directement avec le riverain à l'origine de la démarche. Début de cette année, le collège communal a sollicité la pose de sonomètres temporaires afin d'objectiver le niveau sonore lié au trafic aérien de l'aéroport. Bien que géographiquement éloignée, cette commune est surtout concernée par les atterrissages effectués en sens inverse.

Des explications sont demandées quant à l'impact potentiel de la crise au Moyen-Orient sur le secteur de l'aviation.

Laurent JOSSART estime que la situation constitue avant tout une menace à court terme, mais qu'elle peut aussi créer certaines opportunités pour les acteurs du secteur, la demande s'adaptant aux contextes favorables. Il rappelle que la flambée des prix des carburants s'explique notamment par la hausse du prix du kérosène. Selon lui, il est probable que le transport de passagers et de fret connaisse une légère diminution, bien que la situation reste complexe et difficile à anticiper précisément.

4. Divers

4.1. Stations AIR accessibles sur Aerovision

Le président cède la parole à Gisèle MAGNO, qui présente les stations de la qualité de l'air et des retombées d'hydrocarbures qui sont dorénavant visibles sur le logiciel Aerovision accessible sur le site internet de la SOWAER (*voir présentation en annexe*). Ce logiciel permet de visualiser la trajectoire des avions par rapport notamment au positionnement des sonomètres fixes et dorénavant par rapport aux stations de mesure de la qualité de l'air et des retombées d'hydrocarbure.

L'exposé n'a pas suscité de questions.

4.2. Fermeture Aéroport de Charleroi durant 100 jours en 2028

Le représentant de la commune de Grâce-Hollogne souhaite savoir si le terminal de l'aéroport de Liège est susceptible d'accueillir des vols de Ryanair durant la période de fermeture de 100 jours de l'aéroport de Charleroi, annoncée pour 2028, laquelle est liée à des travaux majeurs de rénovation et de remise à niveau du revêtement de la piste.



Christian Delcourt précise que Liege Airport a proposé de délocaliser, durant cette période, une partie des activités sur l'aéroport de Liège. Il convient de rappeler que le terminal de Liège dispose d'une capacité d'accueil d'1 million de passagers alors que l'aéroport de Charleroi accueille 11 millions de passagers par an. À ce stade, Liège Airport n'a pas encore reçu de retour sur cette proposition.

5. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au vendredi 19 juin 2026 à 14h00

Fin de la réunion : 16h30.



**SO
WA
ER**



Pour des demains durables

**Comité d'accompagnement
Aéroport de Liège**

19 mars 2026



ORDRE DU JOUR

1. Demandes de permis en cours
2. Résultats commerciaux de Liege Airport sur le 1^{er} trimestre 2026
3. Plaintes bruit 2025
4. Divers

1. Demandes de permis en cours



Comité d'accompagnement 19/03/2026



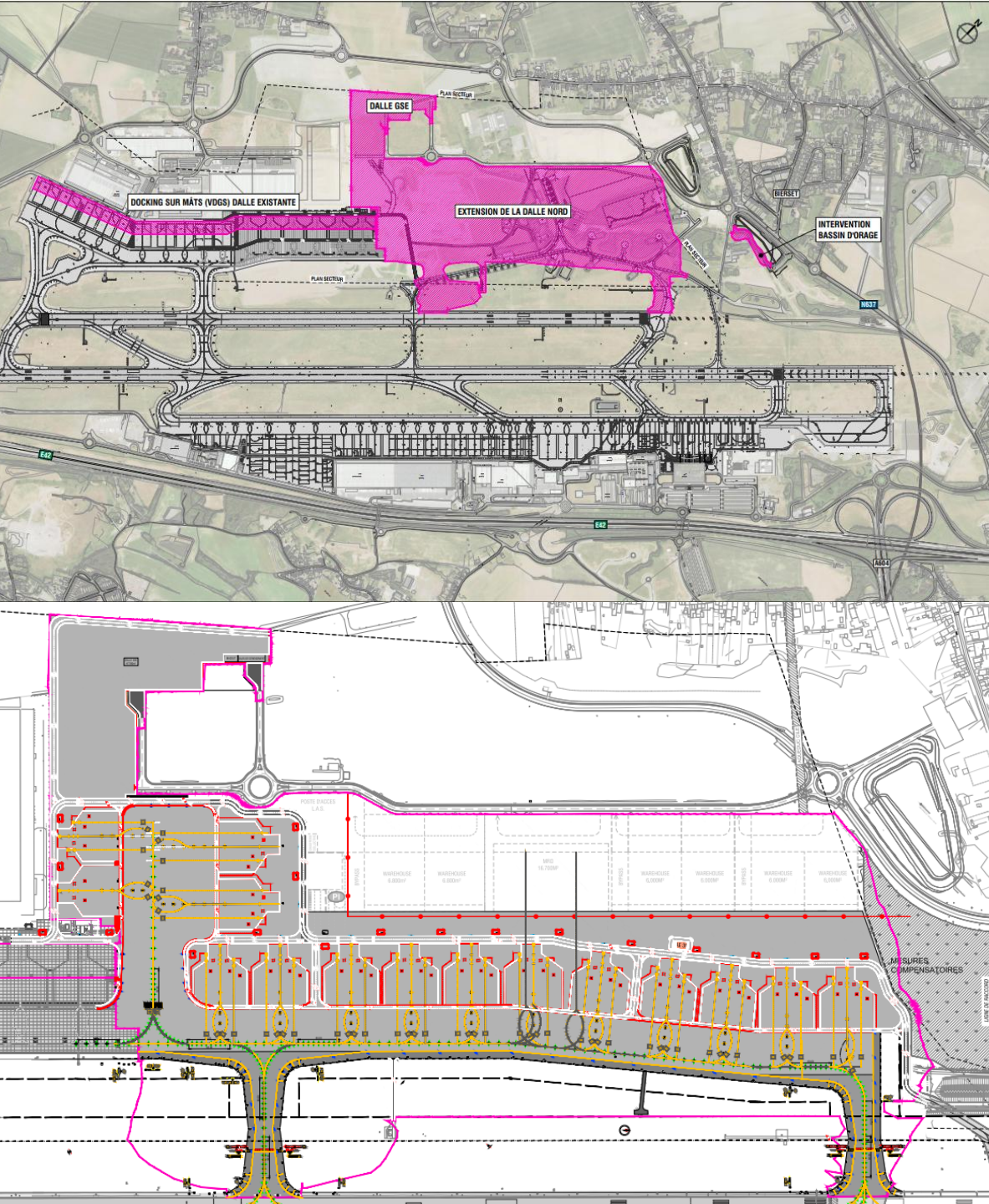
Demandes de permis en cours et mise en œuvre du Master Plan – point de la situation





Dans le cadre de la mise en œuvre du Master Plan 2023-2040, plusieurs projets d'envergure ont été lancés et sont à divers stades de développement (études en cours, demandes de permis initiées, marchés de travaux en cours, commandes à la Sowaer,...):

- Extension de la dalle nord (Cargo City East)
- Construction d'un premier hall de fret en zone nord-est
- Construction des bâtiments pour la maintenance aéroportuaire et pour la Line Maintenance
- Construction de dalles de stockage pour le matériel GSE des handlers et de halls de maintenance pour ce GSE
- Allongement de la piste de contingence
- Extension des capacités de stockage de Jet-A1 sur le site de l'aéroport
- Construction d'un parking camions sécurisé en zone sud
- Construction du Mobipôle et réaménagement de la zone devant le Terminal passagers.



Extension de la dalle nord (Cargo City East) = projet majeur pour notre développement

Outre la démolition des anciennes infrastructures militaires restantes sur la zone et l'assainissement des sols, ce projet comprend principalement la construction de :

- 15 nouveaux postes de stationnement pour gros porteurs ;
- 2 Taxiways d'accès aux stands;
- 2 Taxiways d'accès à la piste de contingence;
- Nouvelle voirie de service;
- Dalle de stockage des GSE (47.000 m²);
- Nouvelle galerie technique et équipements liés à ces nouvelles installations;
- Agrandissement du bassin d'orage Carlens;
- Création d'une zone de +/- 4 ha dédiée à la biodiversité, en compensation du remblaiement de l'ancien bassin d'orage militaire désaffecté.

« Le projet est divisé en 5 phases : 1A (divisée en 2 sous-phases 1A-1 et 1A-2), 1B, 1C, 2 et 3 dont la temporalité sera adaptée en fonction des besoins opérationnels et commerciaux de Liege Airport. »

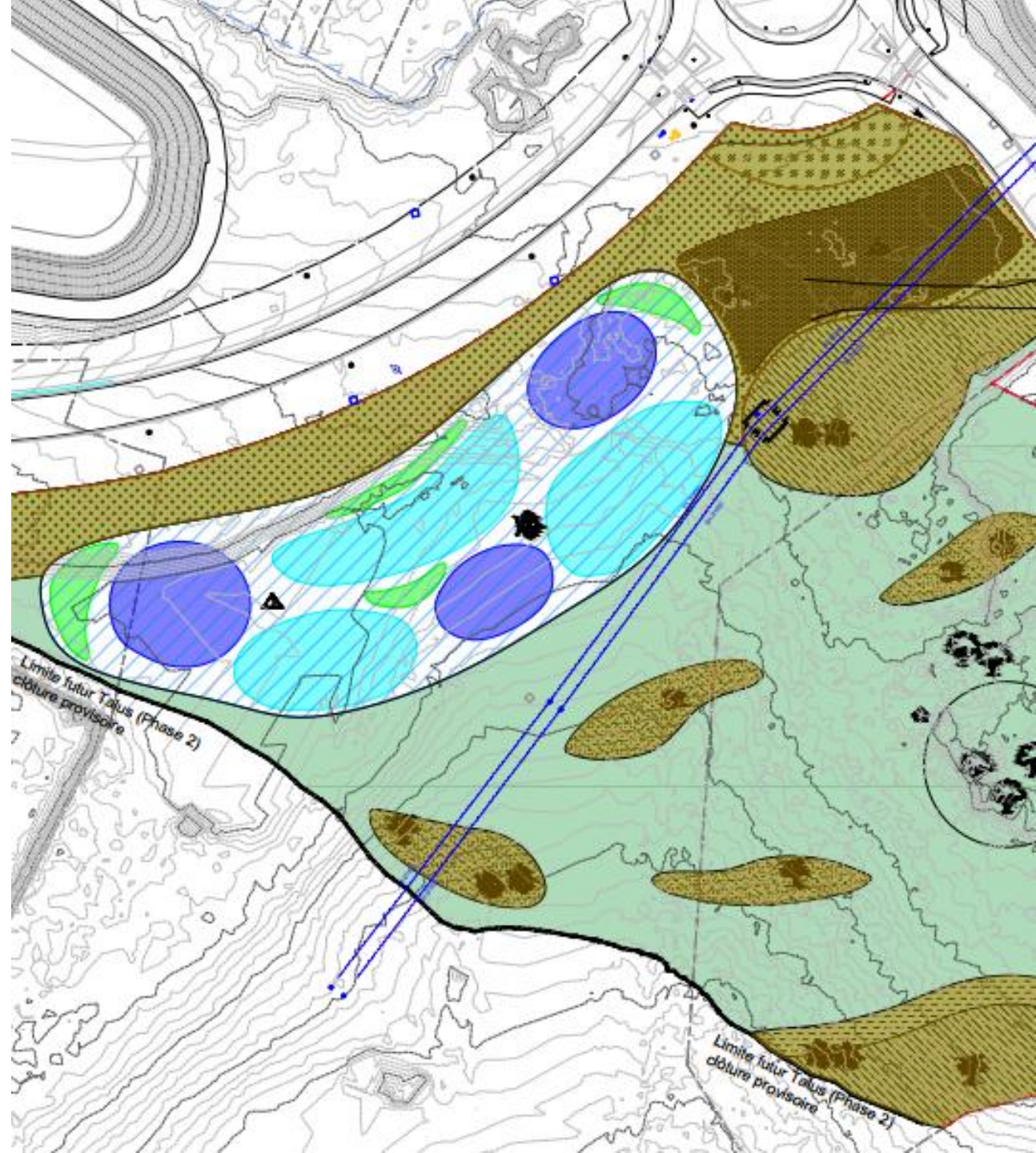
Etude d'incidences

L'EIE relative à l'extension de la dalle nord (Cargo City East) est en cours. Il est prévu qu'elle soit terminée pour le début du printemps 2026 avec l'intégration des éléments requis en matière de gestion des sols et qui ressortent de l'étude de sols.

Il est à noter que le cadre de l'EIE intègre l'ensemble de l'activité de l'aéroport de sorte à servir de nouvelle référence à tous les projets futurs de l'aéroport.

Zone de compensation

Le projet d'extension impliquant le remblaiement de l'ancien bassin d'orage militaire désaffecté, Liege Airport a commandé à la Sowaer en date du 26 septembre 2023 la réalisation des démarches en vue d'obtenir une dérogation à la Loi sur la Conservation de la Nature et les études d'une zone de compensation.





Demande de permis unique

- la demande de permis sera déposée en juin 2026 à l'administration qui en accusera réception
- les Fonctionnaires technique et délégué ont 30 jours pour se prononcer sur la complétude du dossier.
- Vu le dossier, l'avis sera vraisemblablement un avis d'incomplétude
- Une fois les compléments fournis, les Fonctionnaires ont 30 jours pour se prononcer sur la complétude du dossier.
- C'est à ce moment-là que l'enquête publique démarrera et que les communes recevront le dossier
- septembre/octobre 2026
- La décision sur le permis devrait intervenir en mars/avril 2027.



Les phases suivantes, à réaliser par la Sowaer, dépendront des commandes de Liege Airport pour chacune des zones à réaliser. Les dates sont donc données à titre indicatif (dates « au plus tôt ») et sur base d'une commande de Liege Airport à la Sowaer en juin 2026.

Publication du guide de sélection (lancement de la procédure):	<i>juin 2026</i>
Sélection des candidats et publication du CSC :	<i>novembre 2026</i>
Attribution du marché de travaux :	<i>avril 2027</i>
Travaux	
Phase 1A :	<i>mai 2027 à septembre 2029</i>
Phase 1B :	<i>octobre 2029 à novembre 2030</i>
Phase 1C :	<i>décembre 2030 à septembre 2031</i>
Phase 2 :	<i>octobre 2031 à novembre 2032</i>
Phase 3 :	<i>décembre 2032 à septembre 2033</i>



Permis de modification de voirie

Le projet d'extension de la dalle nord implique la modification du tracé de voiries aménagées par la Sowaer lorsque cette dernière a aménagé les zones d'activités économiques Flexport City 1 et 2 et dont une partie doit être intégrée dans la zone aéroportuaire pour réaliser l'extension Cargo City East.

Lorsqu'un projet soumis à permis nécessite une modification de voiries, le permis de modification de voiries doit être obtenu préalablement à la demande de permis du projet.

La Sowaer, propriétaire des voiries concernées, a introduit, fin septembre 2025, la demande de modification de voiries à la commune de Grâce-Hollogne. La décision de la commune est attendue dans les prochaines semaines.



Construction d'un premier hall de fret en zone nord-est (lettre C)

Dans le cadre du Masterplan 2023-40, Liege Airport Business Park (LABP) travaille actuellement sur le projet de construction d'un nouveau hall de fret en Cargo City East.

Le projet est prêt pour dépôt du permis d'urbanisme. Initialement prévu pour être intégré dans la demande de permis pour l'extension de la dalle nord, la demande de permis d'urbanisme pour la construction de ce hall de fret (bâtiment D sur le plan ci-dessous) sera introduite séparément à la demande de la fonctionnaire technique.

Le dépôt de la demande devrait intervenir dans le courant de **l'été 2026** en parallèle de la demande de permis unique pour l'extension de la dalle nord.



Construction des bâtiments pour la maintenance aéroportuaire et pour la Line Maintenance (lettre A)

- La demande de permis d'urbanisme est en cours de finalisation pour un dépôt dans le courant d'ici juin 2026. Pour rappel, outre sa vocation opérationnelle, ce bâtiment constitue la barrière visuelle et acoustique demandée par les fonctionnaires technique et délégué de sorte à fermer la perspective nord de la zone avant la route de contournement et l'est du village de Velroux situé à proximité.

Allongement de la piste de contingence

Pour rappel, l'allongement de la piste de contingence doit être effectué le plus rapidement possible afin de disposer d'une piste de contingence d'une longueur suffisante pour accueillir tous les avions fréquentant l'aéroport et servir ainsi de piste alternative lors des travaux de rénovation en profondeur de la piste principale qui doivent intervenir au plus tard en 2029. Le planning actuel prévoit la réalisation de cet allongement en 2028.

- La demande de permis unique relative au projet d'allongement de la piste de contingence a été déposée le 12 février 2026.
- En date du 9 mars 2026, les fonctionnaires technique et délégué ont délivré un avis d'incomplétude du dossier.
- Les services de Liege Airport et de la Sowaer travaillent ensemble pour compléter le dossier. Tenant compte d'une hypothèse de 3 mois pour ce faire une décision sur la demande de permis est attendue en janvier 2027.
- Il est à noter que, au même titre que le permis d'extension de la dalle nord, cette demande de permis est de la compétence du Gouvernement wallon.



Extension des capacités de stockage de Jet-A1 sur le site de l'aéroport

- Le Conseil d'Administration du 28 juin 2024 s'est prononcé sur la nécessité d'étendre les capacités de stockage de JET-A1 sur le site de Liege Airport.
- Le Conseil d'Administration du 27 juin 2025 a attribué au bureau UMAN le marché d'auteur de projet en vue de la création de deux cuves de carburant supplémentaires au parc pétrolier.
- La réalisation du projet requiert un permis unique pour la construction et l'exploitation des cuves et de ses installations périphériques.
- UMAN en sa qualité d'auteur de projet a choisi, après mise en concurrence, le bureau Aries afin de réaliser l'EIE.
- La notification de ce choix a été faite auprès des services compétents de la Région wallonne qui doivent à présent se prononcer sur cette désignation. Les fonctionnaires techniques et délégué doivent également déterminer le périmètre géographique de l'EIE avant de pouvoir envisager l'organisation de la Réunion d'Information du Public (RIP) requise qui pourrait avoir lieu à partir de la fin juin.
- Tenant compte de la suspension des délais de consultation du public entre la mi-juillet et la mi-août et du caractère complexe de l'EIE à mener (site SEVESO), le dossier de demande de permis pourrait être déposé en janvier 2027 pour une décision sur le permis qui devrait intervenir en décembre 2027.

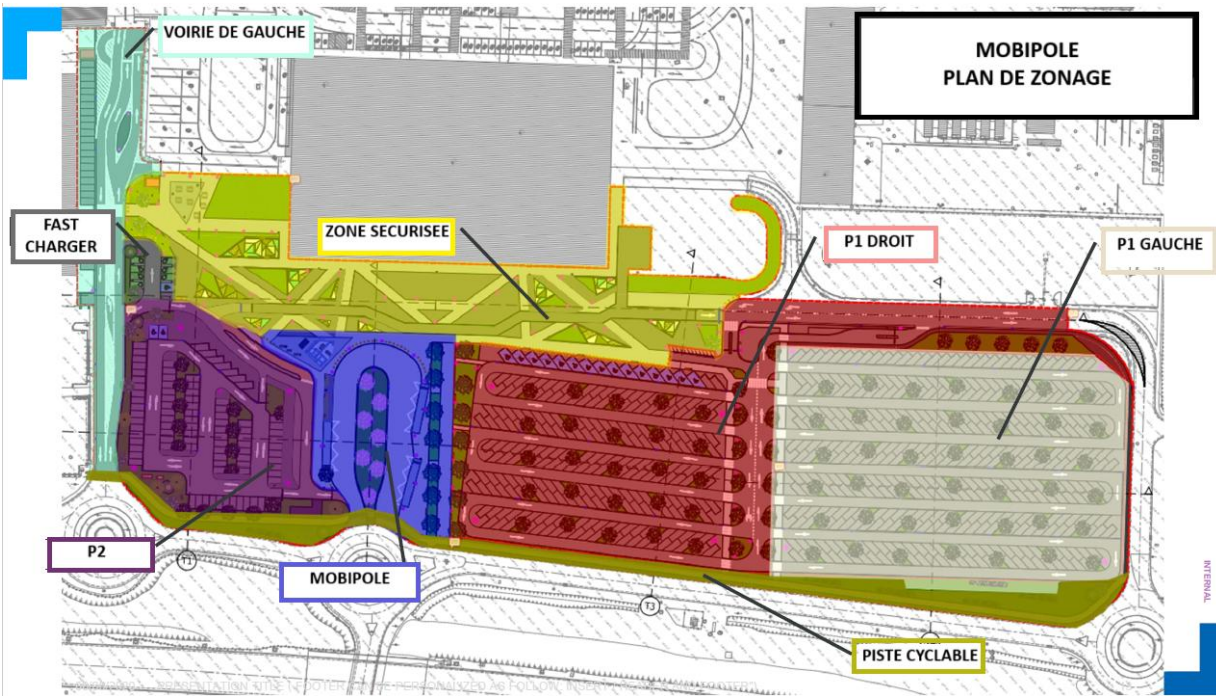




Construction d'un parking camions sécurisé en zone sud

- Le Conseil d'Administration a marqué son accord sur le projet de création d'un parking camions en zone sud de l'aéroport d'une capacité de 107 places de parking camions et 83 places de parking remorques.
- Ce parking proposera un espace structuré, robuste, sécurisé, et opérationnel 24h/24 et 7j/7 pour les transporteurs en lien avec les activités aéroportuaires et accessibles au public.
- La localisation de ce parking est identifiée par la lettre K sur le plan ci-dessous.
- Les études techniques du projet sont terminées.
- Le projet a pris du retard en lien avec la problématique de la localisation du goniomètre de Skeyes situé à proximité du projet et qui doit être déplacé.
- Une solution a été trouvée avec Skeyes de sorte que la demande de permis d'urbanisme pourra être déposée dans les prochaines semaines en vue de l'obtention du permis pour décembre 2026.

Construction du Mobipôle et réaménagement de la zone devant le Terminal passagers.



- Concernant le projet de Mobipôle et de réaménagement du parking devant le Terminal passagers, le permis d'urbanisme a été octroyé le 26 janvier 2026.
- Le marché public de travaux comportant sur une tranche ferme (comprenant la zone du Mobipôle, les aménagements annexes requis, l'aménagement de la zone pour les bornes de recharge rapide électrique dont l'exploitation a été concédée à Total Energies et l'aménagement de la zone de sûreté devant le Terminal) et plusieurs tranches conditionnelles (la zone du parking du terminal non concernée par le projet de Mobipôle et la voirie cyclo-piétonne le long du parking du terminal sur la rue de l'Aéroport) a été lancé par décision du Conseil d'Administration du 27 juin 2025.
- 5 offres ont été reçues le 29 janvier 2026 et sont à l'analyse.
- L'ensemble des offres déposées se situe dans l'estimation budgétaire du projet, subsides et contributions externes déduits.

Merci pour votre attention

STA 600

STA 600

BR | CR

CL | BL

CR | DR

DL | CL

2. Résultats commerciaux de Liege Airport 1er trimestre 2026



Comité d'accompagnement 19/03/2026



Situation commerciale janvier et février 2026



CHIFFRES JAN - FEV 2026

JANVIER 2026

2.304

mouvements

↑ 5% vs 2025

105.398

tonnage

↑ 18% vs 2025

FEVRIER 2026

2.349

mouvements

↑ 7% vs 2025

114.409

tonnage

↑ 19% vs 2025

TOTAL JAN - FEV 2026

MOUVEMENTS

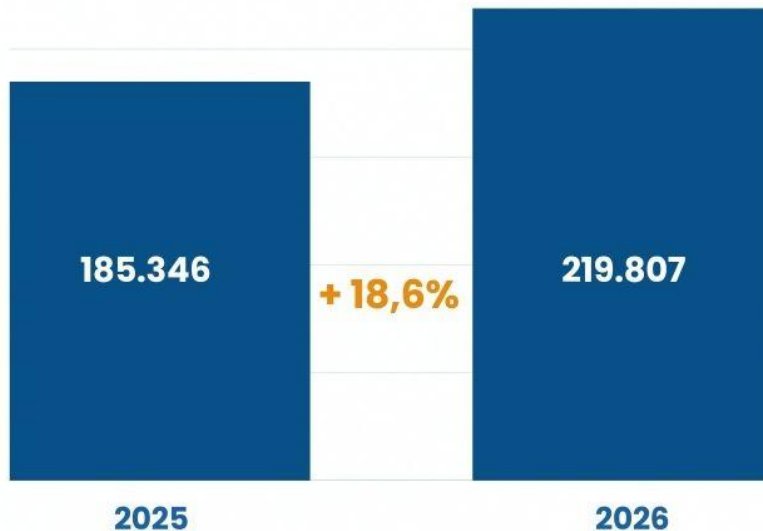
4.653

TONNAGE

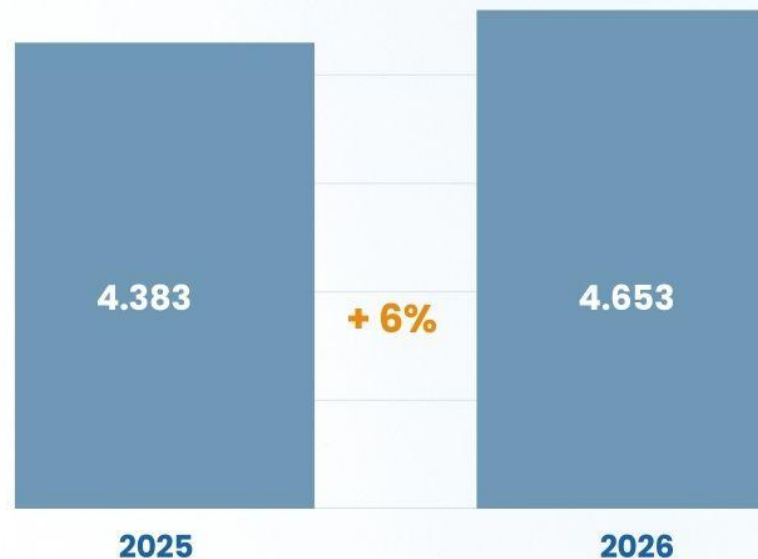
219.807



TONNAGE



MOUVEMENTS





Les exportations ont été un des principaux moteurs de la croissance

- Cette croissance a été alimentée par une saison florale très dynamique avant la Saint-Valentin, associée à la confirmation de la position de leader européen de l'aéroport dans le secteur du commerce électronique.
- Les flux d'exportation ont également contribué à la croissance globale de l'aéroport et ont connu une hausse spectaculaire de 25 % au cours des deux premiers mois de l'année (+14,6 % pour les flux d'importation), avec notamment une forte augmentation de +86 % des volumes d'exportation vers le continent nord-américain.

Emirates SkyCargo assure désormais jusqu'à six vols cargo hebdomadaires vers notre aéroport.

Ces vols réguliers, opérés par des Boeing 777F, relient Liege Airport à l'aéroport international O'Hare de Chicago et à l'aéroport Al Maktoum de Dubaï trois fois par semaine, principalement pour le transport de produits pharmaceutiques. Trois vols par semaine relient également Hong Kong à Liège, transportant principalement des colis issus du commerce électronique.

Cette intégration marque la transition des opérations d'Emirates de vols ponctuels à une présence structurelle, ajoutant 600 tonnes de capacité de fret par semaine à l'aéroport de Liège.



Kris Christiaens Photography



Début février, l'aéroport de Liège a officiellement inauguré ses installations vétérinaires récemment rénovées destinées au contrôle sanitaire et à la quarantaine des animaux vivants transitant par l'aéroport.

La modernisation du poste de contrôle frontalier, rebaptisé LGG Vet Center, combinée à l'infrastructure Horse Inn, attire les principaux prestataires mondiaux de transport de chevaux.

Pour ne citer qu'un exemple, en janvier, Cathay Cargo a transporté des chevaux d'élite de saut d'obstacles de Liège Airport à Hong Kong pour le Longines International Horse Show.

A nighttime photograph of an airport tarmac. In the foreground, a large white aircraft wing is visible, extending from the right side towards the center. The wing is wet and reflects the bright yellow lights of the airport. In the background, there are several airport buildings, including a terminal with a red door, and a parking lot with a few cars. The sky is dark blue with some clouds. The overall scene is illuminated by the warm glow of the airport lights.

Merci de votre attention

3. Plaintes « bruit » 2025



Méthode de comptage des plaintes

La comptabilisation des plaintes est inchangée depuis 1998 :

Tout courrier entrant (lettre, fax, courriel), tout appel téléphonique et toute visite est comptabilisée comme une plainte indépendamment du nombre d'événements (vols, bruit rampant, ...) qu'il contient.



Méthode de comptage des plaintes

La comptabilisation des plaintes est inchangée depuis 1998 :

Si plusieurs plaintes introduites par une même personne
pour même(s) événement(s)

= comptabilisées comme une seule plainte



Canaux pour introduire une plainte

- Téléphone (n°gratuit 0800/25 747)
- Bureaux accessibles sans rendez-vous
(rue de l'Aéroport 50 à 4460 Grâce-Hollogne)
- Formulaire en ligne
- Courrier



Traitement des plaintes bruit

Toutes les plaintes sont analysées et font l'objet d'une réponse dans les 30 jours.

2 types de plaintes sur les vols:

- Plainte générale

Réponse d'ordre général

- Plainte sur des vols ciblés

Réponse sur la conformité des vols civils liés à l'aéroport de Liège

(trajectoires et seuils de bruit)



Relayer les plaintes bruit aux autorités

- Ministre
- Sociétés gestionnaires
- SPW
- ACNAW

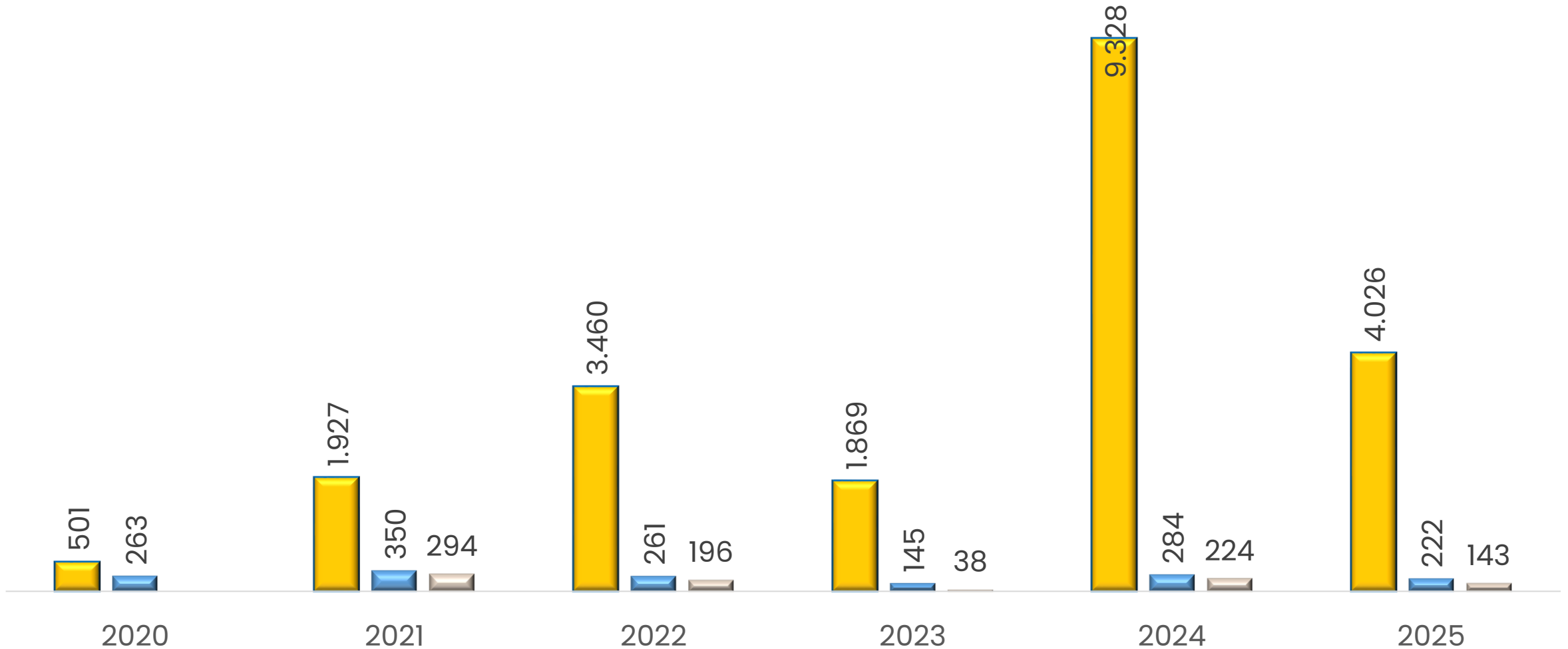


Plainte recevable

- Identification du plaignant (nom, prénom, adresse)
- Objet de la demande
- En cas de plainte comprenant des propos injurieux, la SOWAER se réserve le droit de ne pas la traiter



Evolution des plaintes



■ Nombre de plaintes nuisances sonores ■ Nombre de plaignants ■ Nombre de primo-plaignant

Primo-plaignants par rapport à l'année précédente



Points d'attention

- 8 plaignants, en contact régulier avec la SOWAER, ayant émis 76 % des plaintes n'ont pas reçu une analyse détaillée des vols (atterrissage/décollage, sens de piste et type d'avion) lorsque ceux-ci étaient conformes (trajectoires et dépassements sonores)
- Plaintes émanant de la plateforme Stop Alibaba non prises en compte depuis juillet 2024 (mails identifiés comme frauduleux par antispam SOWAER)



Analyse

- 73% des plaignants sont situés en dehors du PDLT
- 97% des plaintes avec vols ciblés
- 9 plaignants ont émis 83 % des plaintes

Analyse vols ciblés

La majorité des plaintes portent sur :

- vols de **nu**it (43%)
- vols en semaine (73%)

7% plaintes liées à des vols avec dépassements sonores et/ou des trajectoires inhabituelles

Analyse vols ciblés

La majorité des plaintes avec une analyse complète
concernent des **décollages gros porteurs**

Plaignants « 1 plainte par mois »

>< Plaignants « plus d'1 plainte par mois »

202 personnes ayant émis 425 plaintes
>< 20 personnes ayant émis 3.601 plaintes

- davantage gênés par les **vols de jour** (37%) suivi des vols de nuit (35%)
- ciblent davantage de vols avec dépassement sonore et/ou trajectoires inhabituelles (30%)



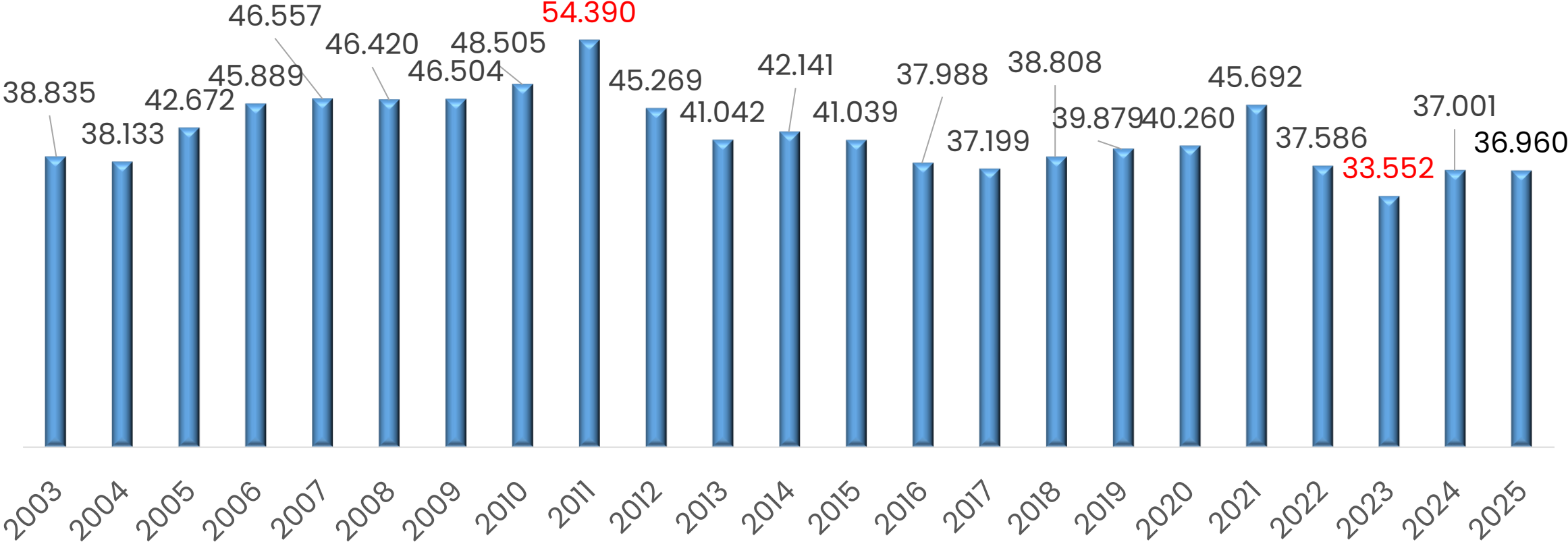
Plaintes les plus nombreuses par commune

Communes	Plaintes	Plaignants
LIÈGE	235	42
AMAY	908	16
ANS	646	14
FLÉMALLE	22	13
VERLAINE	32	11
SAINT-GEORGES-S/M	56	10
DONCEEL	110	8
WANZE	622	5
GRÂCE-HOLLOGNE	22	5
FAIMES	420	4
GEER	288	4
ESNEUX	19	4
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	19	4
ENGIS	79	3
BLÉGNY	38	3
REMICOURT	353	1

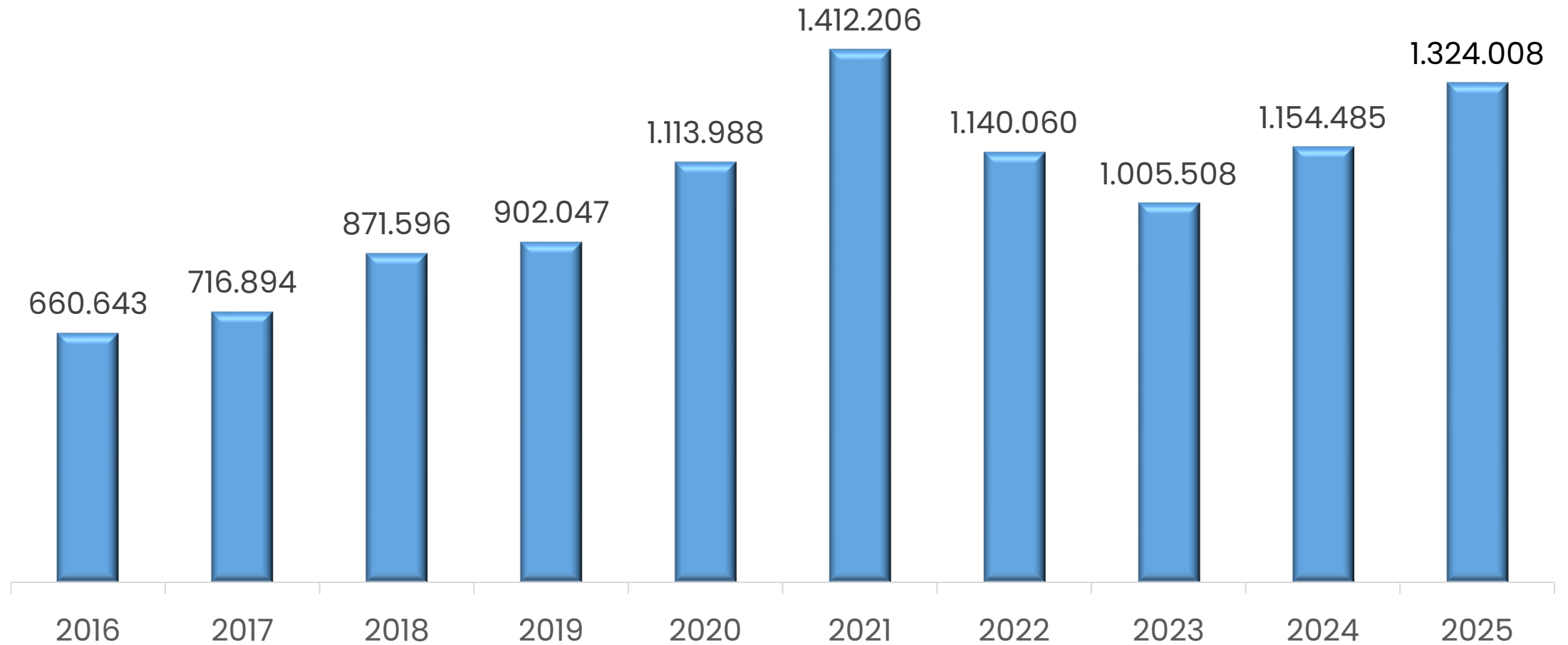


Mouvements totaux

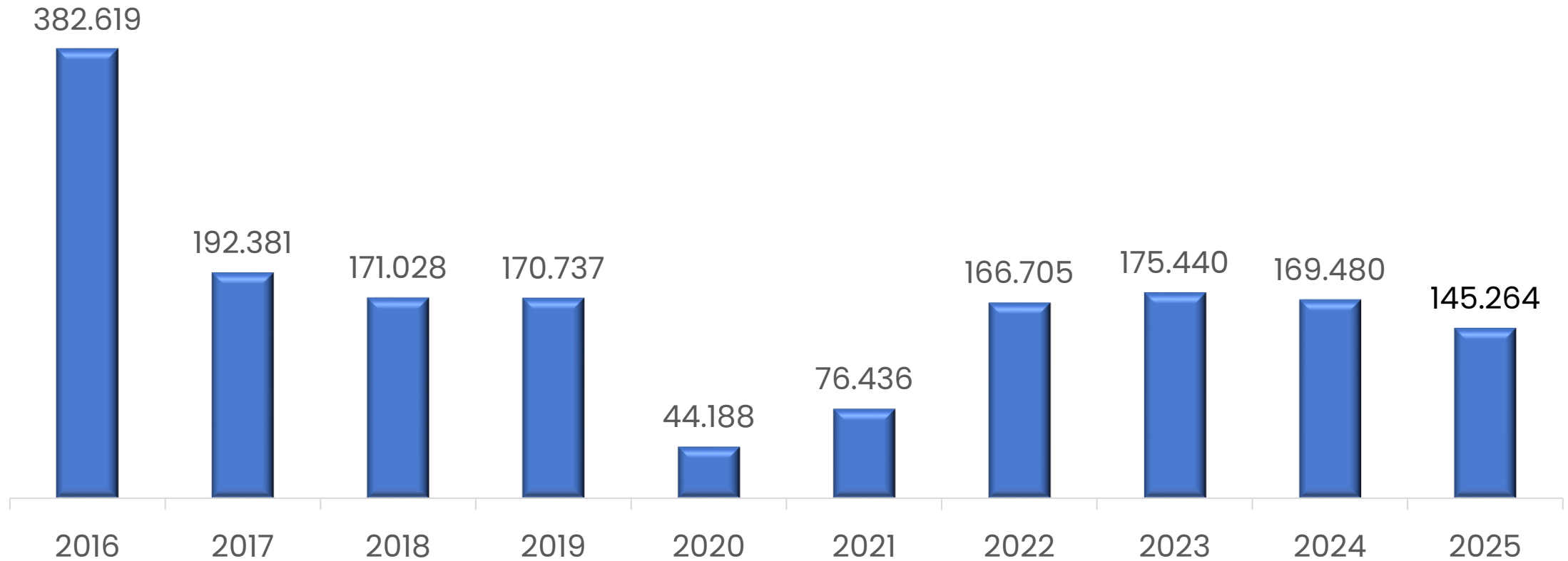
(petite aviation incluse)



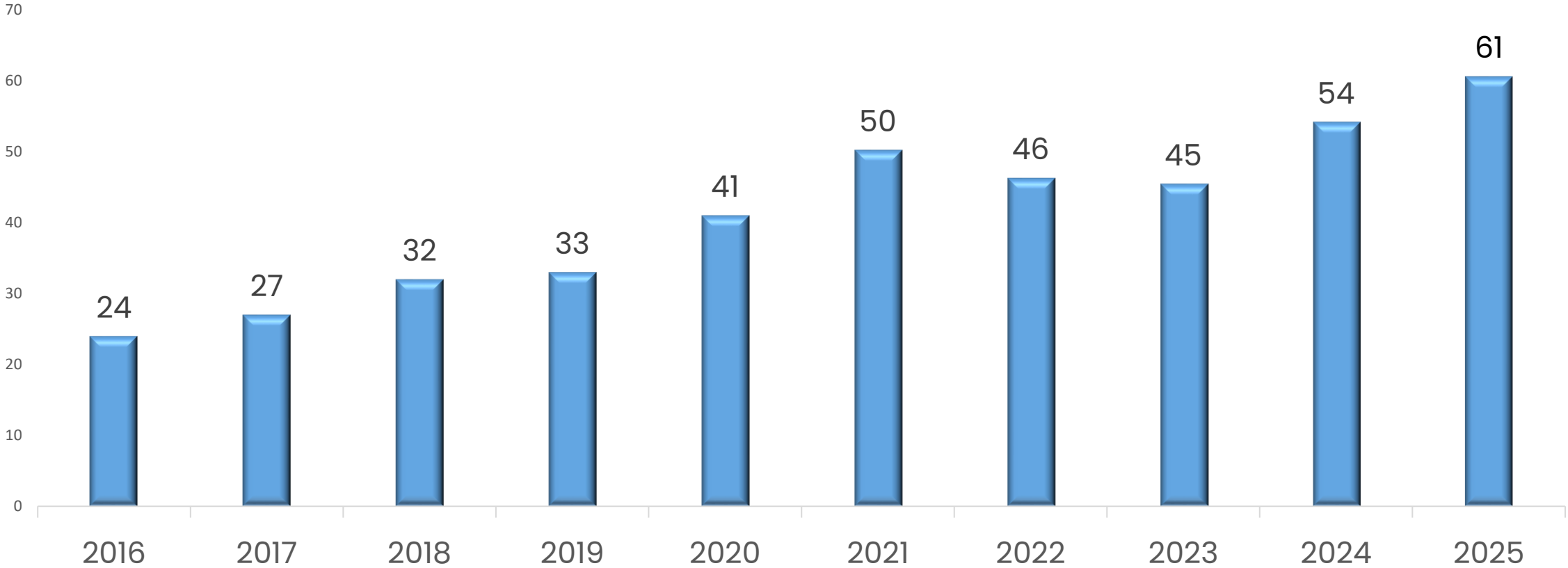
Tonnage transporté



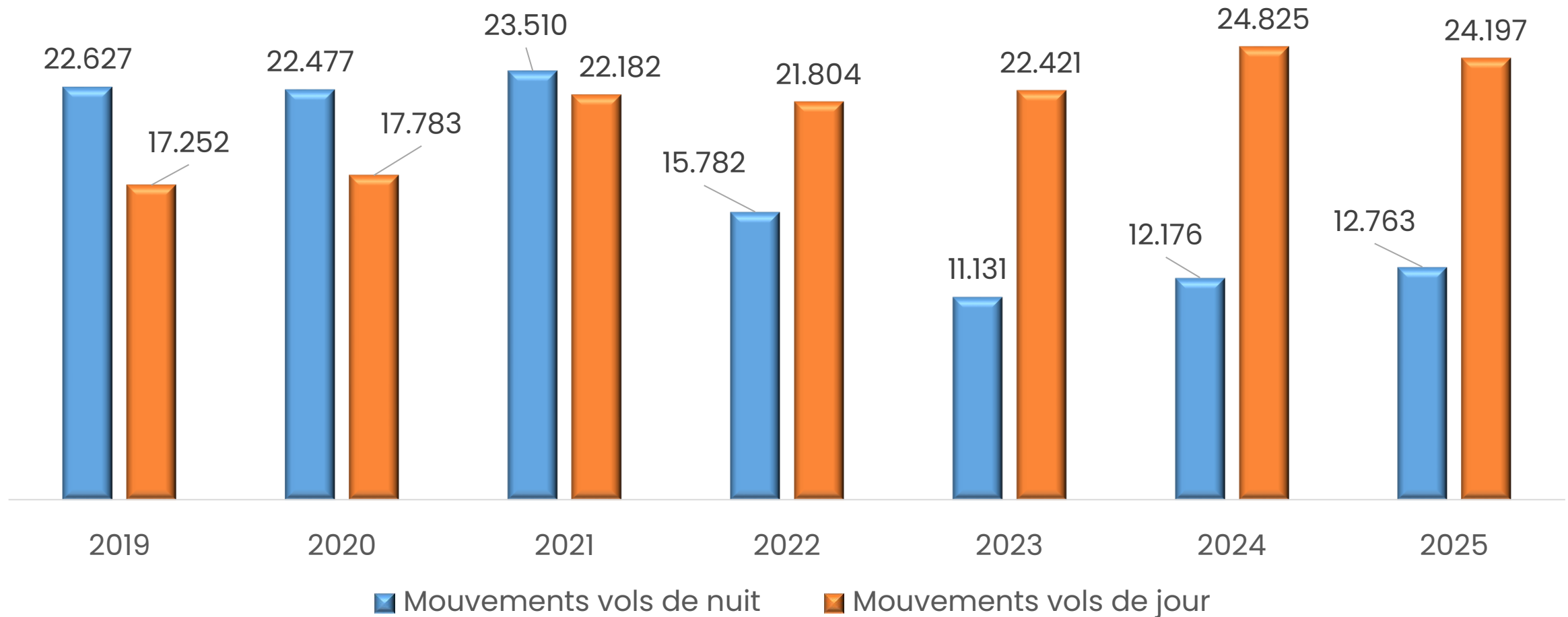
Passengers



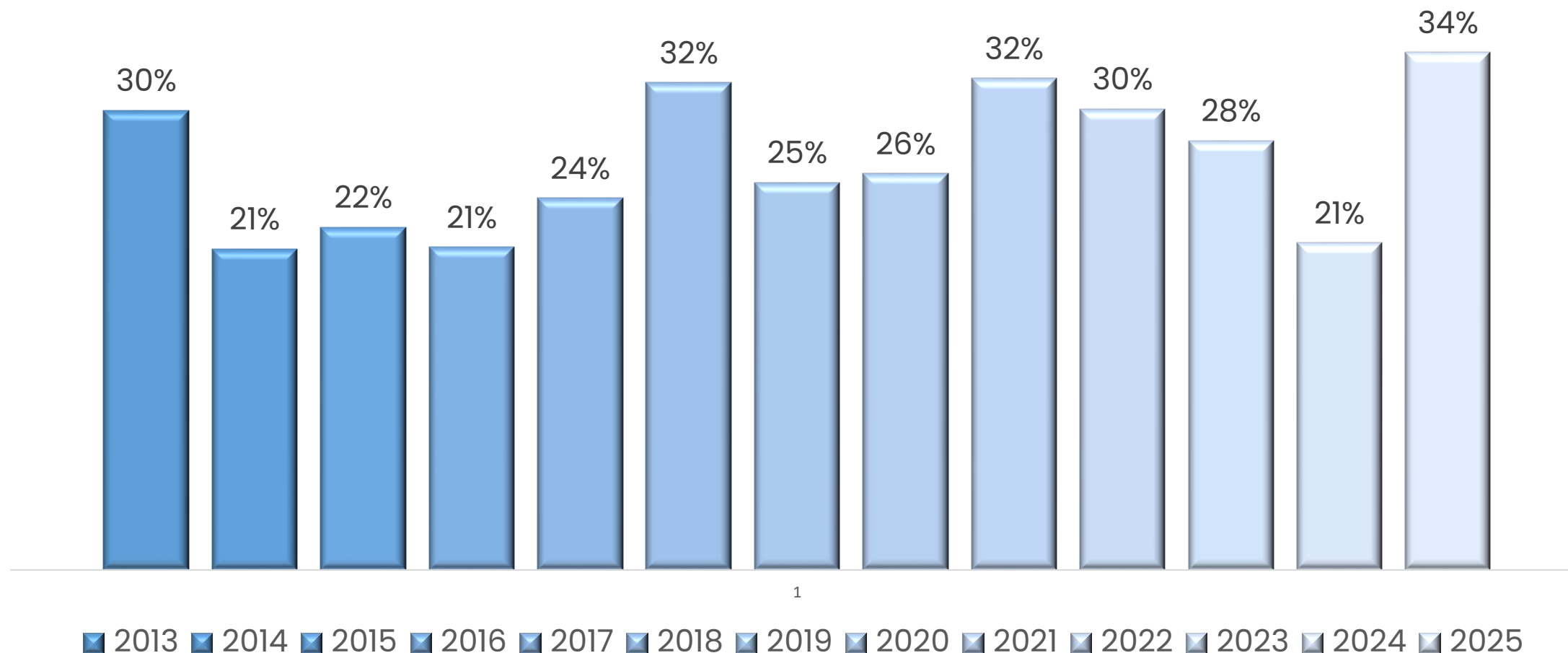
Mouvements moyens gros porteurs sur 24h



Répartition mouvements totaux



Mouvements en sens inverse



Activités aéroport 2025 ><2024

- Stabilisation des mouvements totaux
- Baisse de 14% des passagers
- Hausse de 15% du tonnage transporté
- Hausse de 13% du nombre moyen gros porteurs sur 24h
- Hausse de 5% des vols de nuit

4. Divers



Stations AIR accessibles sur Aerovision

